

7^e édition 2016

Guide de la logistique & des transports à l'international



**Préparer les opérations, choisir un transporteur
ou un commissionnaire de transport, expédier,
importer et toutes les formalités douanières**

Avec le concours de





Vous emportez temporairement du matériel ou des échantillons à l'étranger ?

Facilitez vos passages en douane avec le carnet ATA



EMPORTEZ EN TOUTE TRANQUILLITÉ

- votre matériel professionnel : équipements audio-photo-vidéo, matériel de compétition sportive, décors de théâtre, instruments de musique, matériel de spectacle, aéronautique, véhicules...
- votre outillage ou vos appareils techniques pour installer ou maintenir un équipement
- des échantillons ou des prototypes afin de prospecter une nouvelle clientèle
- vos produits dans le cadre d'une foire ou d'une exposition
- vos véhicules routiers privés ou commerciaux, quad, aéronef...

FRANCHISSEZ LES FRONTIÈRES EN TOUTE FACILITÉ

- sortie de France et entrée dans les pays
- sortie des pays et retour en France

LA SOLUTION DE VOTRE CCI

Le carnet ATA est rapide, simple et économique. Il est utilisable dans plus de 70 pays.



Commandez votre carnet ATA sur
www.formalites-export.com



**Département des Facilitations
du Commerce Extérieur**
Bourse de Commerce
2 rue de Viarmes
75040 Paris cedex 01
webata@cci-paris-idf.fr

0 820 012 112

Service 0,12 € / min
+ prix appel



CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Le guide Moci

de la logistique & des transports à l'international

Septième édition - Mars 2016

Tout ce qu'il faut savoir pour acheminer des marchandises,
dans l'Union européenne et le reste du monde,
du contrat de vente à la livraison

Par Rodolphe Lucas

Consultant en commerce international

Avec le concours de

la sous-direction du commerce international
de la Direction générale des douanes et droits indirects

Sous la direction de Christine Gilguy
Rédactrice en chef

Avant-propos

Nouveau CDU : mieux vaut tard que jamais !

En 2016, un des événements majeurs pour les chaînes logistiques européennes est l'entrée en vigueur du nouveau Code des douanes de l'Union (CDU), le 1^{er} mai. Depuis des mois en France, les opérateurs s'y préparent, et l'administration douanière multiplie les conférences et forums pour sensibiliser les entreprises, notamment les PME. Mais que les retardataires se rassurent : pas de « big bang » en vue, une période de transition est prévue jusqu'à 2020, pour permettre l'adaptation des cadres juridiques nationaux (décembre 2019) et des systèmes informatiques douaniers (décembre 2020).

Un gros impact au plan opérationnel

Pour autant, lorsqu'on est engagé dans le commerce international, à l'importation comme à l'exportation, mieux vaut se pencher sans tarder sur les évolutions que ce nouveau code douanier va engendrer car son impact à moyen et long terme est, de l'avis de tous, conséquent sur la chaîne logistique et son fonctionnement.

Ayant pour objectif à la fois d'harmoniser un certain nombre de formalités à l'échelle de l'Union européenne (UE) et d'y accroître l'efficacité et la sécurité des opérations de commerce international, il va en effet avoir un gros impact au plan opérationnel pour les opérateurs du commerce international, qu'il s'agisse des entreprises ou de leurs prestataires de services (transitaires, commissionnaires en douane, organisateurs de transports, transporteurs...).

La dématérialisation des formalités et des documents devient ainsi la règle, obligeant tous les acteurs à s'adapter en se dotant de systèmes informatiques adéquats, avec, en contrepartie, des simplifications. La sécurité des opérations est aussi érigée en priorité à travers la promotion de la certification douanière d'opérateur économique agréé (OEA), dont les titulaires, en contrepartie d'une gestion douanière irréprochable, bénéficieront de facilités accrues comme la possibilité d'un dédouanement centralisé dans un seul site sur le territoire de l'UE. De même, une réforme à l'échelle européenne des conditions d'exercice du métier de commissionnaire en douane doit permettre une concurrence accrue...

Parmi les opérateurs du commerce international, ces

évolutions intéressent tout autant les grandes entreprises que les PME qui forment l'immense majorité des opérateurs. Rappelons qu'en 2015, la douane a recensé 125 000 entités exportatrices en incluant les filiales de groupes (et 110 000 entreprises au total), dont 77 % de TPE et PME. Toutes n'auront pas besoin d'un agrément OEA, mais au moins devront-elles veiller de plus en plus à ce que leurs prestataires le soient car dans l'UE comme à l'extérieur de l'UE, en Asie et en Amérique, l'OEA devient un label de qualité et de sécurité reconnu qui permet d'obtenir des facilités douanières.

C'est pourquoi dans cette septième édition du Guide de la logistique & des transports à l'international, le CDU est évoqué à plusieurs reprises, dans différents chapitres, à chaque fois qu'il introduit un changement important au plan opérationnel.

Indispensable maîtrise de la logistique et des transports

Mais ce guide reste avant tout axé sur la maîtrise de la logistique et des transports, car l'un des freins au développement international des entreprises reste incontestablement leur appréhension et leur manque de savoir faire sur ce point. À tel point que la réputation des exportateurs français en matière de service au client est plutôt médiocre, ceux-ci étant encore trop portés à vendre EXW, c'est-à-dire à l'usine ! Une calamité au plan commercial ! À cet égard, et au risque de nous répéter, le parti pris du *Moci* est de considérer que le commerce international et ses techniques et métiers ne doivent pas être réservés à une élite d'experts. Les entrepreneurs, leurs cadres dirigeants doivent s'en emparer, ne serait-ce que pour améliorer l'efficacité de leur organisation et la qualité de leur service client, gage d'une bonne réputation : à l'export, un retard de livraison, une marchandise qui arrive détériorée parce que mal emballée, cela ne pardonne pas. Et vice versa : ne vous méfiez-vous pas d'un fournisseur qui vous « plante » régulièrement ?

Pour les entrepreneurs et cadres d'entreprises

Le Guide de la logistique & des transports à l'international, dont c'est la septième édition entièrement mise à jour, a été justement conçu pour ces entrepreneurs et cadres d'entreprises qui veulent et doivent mieux comprendre le fonctionnement de la chaîne logistique, ses métiers et ses enjeux pour consolider la compétitivité de leur offre commerciale à l'export : quels sont les Incoterms ICC 2010 les plus pertinents ? Comment fonctionnent les différents univers du transport international ? Quelles sont les règles d'or d'un cahier des charges trans-

EVOLUTION DES ÉCHANGES DE BIENS (MILLIONS D'EUROS)

	2011	2012	2013	2014	2015
Exportations FAB	428 610	442 014	436 104	436 348	455 083
Taux de croissance	8,50 %	3,10 %	- 1,30 %	0,10 %	4,30 %
Importations CAF	503 120	509 596	497 644	494 654	500 752
Taux de croissance	12,40 %	1,30 %	- 2,30 %	- 0,60 %	1,20 %
Solde	- 74 510	- 67 582	- 61 539	- 58 307	- 45 670

Source : Douane

RÉPARTITION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LA FRANCE PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES (MILLIONS D'EUROS)

	2014	2015
Exportations totales (FAB, hors matériels militaires)	427 896	446 123
Union européenne	258 111	263 738
Part (en %)	60,30 %	59,10 %
Europe hors UE	30 749	30 307
Part (en %)	7,10 %	6,70 %
Dont Russie	6 752	4 511
Amérique	42 077	49 081
Part (en %)	9,80 %	11 %
Dont Etats-Unis	27 383	32 721
Asie	54 301	57 076
Part (en %)	12,60 %	12,70 %
Dont Chine	16 196	18 019
Afrique	27 449	28 574
Part (en %)	6,40 %	6,40 %
Proche et Moyen Orient	13 520	15 232
Part (en %)	3,10 %	3,40 %
Importations totales (CAF, hors matériels militaires)	503 418	509 416
Union européenne	290 974	293 001
Part (en %)	57,70 %	57,50 %
Europe hors UE	39 732	36 917
Part (en %)	9,20 %	8,20 %
Dont Russie	10 249	6 511
Amérique	42 902	47 161
Part (en %)	10,02 %	11 %
Dont Etats-Unis	31 546	35 033
Asie	78 703	86 133
Part (en %)	15,60 %	16,90 %
Dont Chine	43 020	46 955
Afrique	26 299	23 092
Part (en %)	5,20 %	4,50 %
Proche et Moyen Orient	11 844	9 612
Part (en %)	2,30 %	1,88 %

porteur ? Comment choisir son transitaire ? Quelles sont les différences entre exporter dans l'Union européenne et hors Union européenne ? Quelles sont les indispensables règles douanières à connaître même si on n'approfondit pas... ?

Le conseiller Rodolphe, qui présente l'avantage d'être à la fois un théoricien et un praticien (voir son CV plus loin) s'est mis dans la peau de ces entrepreneurs et cadres d'entreprises exportatrices pour mieux leur expliquer les ficelles de base d'une bonne approche de la logistique à l'international.

Son témoin : un fabricant breton de tables qui décroche ses premiers contrats à destination de la Pologne et de la Corée du sud !

En mentor bienveillant mais attentif à chaque détail, le

conseiller Rodolphe démystifie les cinq différentes étapes d'une première exportation vers ces deux pays, puis de livraisons plus régulières. Se lancer n'apparaît plus aussi compliqué que cela pour peu que l'on prenne le temps de bien comprendre le fonctionnement d'un processus de livraison à l'étranger, le rôle de chacun de ses acteurs et intervenants, et les obligations administratives ou réglementaires qu'il faudra remplir à différentes étapes.

Quant aux formalités douanières, l'équipe du Bureau de l'information et de la communication de la douane française en présente l'essentiel (*Étape 6*). Une source sûre par excellence !

Christine Gilguy
Rédactrice en chef

LE MOCI

ÉDITEUR Sedec SA

11 rue de Milan - 75 009 Paris - France
Téléphone : +33 (0) 1 53 80 74 00
www.lemoci.com

Directeur de la publication

Vincent Lalu

RÉDACTION

Rédactrice en chef : Christine Gilguy (31)

Grand reporter : François Pargny (23)

Ont collaboré à ce numéro : Venice Affre,
Rodolphe Lucas

Maquette : Delphine Miot, rédactrice graphiste (37)

Pour joindre votre correspondant
par téléphone, composez
le +33 (0) 1 53 80 74 suivi
des deux derniers chiffres du poste.

PUBLICITÉ

Directeur Commercial :

Philippe Chebanec (10)

Directeur de Clientèle Internationale :

Christophe Bonami (01)

Directrice Conseil et Développement :

Karine Rosset

+33 (0) 4 91 28 60 26

Assistante commerciale et

responsable technique :

Cindy Colle (14)

Fax de la publicité : +33 (0) 1 49 70 12 69

MOCI EVENEMENTS

Chef de service sponsoring et événements :

Saskia Paulmier

+33 (0) 1 49 70 12 73

GESTION, ADMINISTRATION

Directrice générale adjointe :

Michèle Marcaillou

Directrice du marketing :

Victoria Irizar

Directeur de la fabrication :

Robin Loison

Webmaster : Pierre Lalu

Comptabilité, gestion :

Évelyne Montecot (08), Valérie Perrin

Conception graphique : amarena

Impression

Imprimerie de Champagne

Rue de l'Etoile de Langres

ZI Les Franchises - 52200 Langres

Commission paritaire.

Publication n° 0916 T 81051

ISSN : 0026-9719. Dépôt légal à parution

L'adresse électronique des collaborateurs permanents
est : prénom.nom@lemoci.com

Copyright : toute reproduction, même partielle, des
textes et documents parus dans le présent numéro est
soumise à l'autorisation préalable de la rédaction
Magazine bimensuel.

Photos de couverture : Fotolia.com

Abonnement 1 an (24 numéros + Lettre
confidentielle + accès web limité)
285,88 euros TTC.

La Vie du Rail ou Le Moci

Service abonnements

11 rue de Milan - 75440 Paris cedex 09

Tél. : 01 49 70 12 20

Tarif étranger : nous consulter

L'auteur

Rodolphe Lucas



De formation ESCG (École supérieure de comptabilité et de gestion) et ISTEI (Institut supérieur du transport et de la logistique), titulaire d'un Master OGP (Organisation et génie de la production) de l'Ensam (École nationale supérieure des arts et métiers) et d'un Master CI (commerce international) de l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Poitiers, Rodolphe Lucas est à la fois théoriquement bien outillé au plan théorique et

très expérimenté au plan pratique.

Consultant indépendant en commerce international depuis 2008, il a effectué toute la première partie de sa carrière professionnelle en entreprise (Anetys, Spie, Isochem, CGM-FCS, Eclair International...) et mène aujourd'hui une double activité : il est ainsi à la fois formateur pour différents organismes (il est agréé ICC France sur les règles Incoterms 2010) et consultant pour des entreprises dans les domaines du transport, de la logistique et des opérations douanières.

Les opérations douanières sont du reste l'une de ses spécialités : il en connaît tous les aspects. La mise en œuvre concrète, dans les entreprises, des réglementations douanières et fiscales ainsi que des outils informatiques afférents sont l'un des domaines où il intervient le plus fréquemment tout autant dans des PME que dans de grandes entreprises (audit, étude, mise en place de procédure et transferts de compétences pour le déploiement d'ERP...).

Rodolphe Lucas collabore au *Moci* depuis 2015.

Remerciements

Tous nos remerciements à l'équipe du Bureau de l'Information et de la Communication de la Direction générale des douanes et droits indirects.

Focus sur le trafic portuaire 2015

Les ports français résistent plutôt bien

La croissance en volume du commerce mondial des marchandises ne s'accélérera que légèrement, passant de 3,3 % en 2015 à 4 % en 2016, d'après les prévisions (avril 2015) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Voici le détail des performances pour l'année 2015 des principales plateformes portuaires tricolores.



GPMM

Sous l'effet de la reprise du commerce mondial, le commerce maritime mondial a augmenté de 3,4 % en 2014, selon les chiffres de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (Cnuced).

Dans ce contexte, les grands ports maritimes (GPM) français ont plutôt bien tiré leur épingle du jeu, à l'exception de Nantes Saint-Nazaire Port, dont le trafic est en recul (-4,4 %).

Haropa (Le Havre, Rouen, Paris) franchit la barre des 90 millions de tonnes (Mt) transportées en 2015, et tient son rang de premier ensemble portuaire pour le commerce extérieur de la France. Le port de Marseille Fos termine l'année 2015 à 81,7 Mt de marchandises et surtout un trafic conteneurisé en hausse de 4 %,

une croissance supérieure à la moyenne des ports français et européens.

De son côté, Dunkerque-Port confirme son statut de troisième port de France par le trafic global (46,6 Mt), malgré une baisse de tonnage de 1 %. Port Atlantique-La Rochelle affiche pour sa part une hausse de 4,3 % de son trafic.

Haropa : 91,4 Mt (+ 2,4 %)

2015 a été une année de croissance pour Haropa, l'ensemble portuaire de l'axe Seine réunissant les ports du Havre, de Rouen et de Paris. Totalisant 91,4 Mt transportées (import-export), soit une hausse de 2,4 % par rapport à 2014, Haropa confirme sa place de premier ensemble portuaire français et de cin-

Ci-dessus, le terminal à conteneurs du port de Marseille Fos.

quième plateforme nord-européenne (derrière Amsterdam). Le trafic global de **vraies solides** (céréales, charbon, agrégats) a progressé de 4 %, à 12,84 Mt transportées, porté notamment par le très bon résultat du trafic de céréales réalisé au cours de l'année passée. Haropa-Port de Rouen renforce sa position de principal hub céréalier d'Europe de l'ouest. Le trafic de céréales à Rouen a bondi de